

EXAMEN D'INITIATEUR

Nom du club ou du CODEP organisateur :

A

Le

NB : - moyenne des 2 épreuves de pédagogie : $\geq 10/20$ - en pédagogie et réglementation, si note < à 5/20 : éliminatoire - au sauvetage, si note < à 10/20 : éliminatoire		CANDIDATS													
		AJOURNE(E)		AJOURNE(E)		AJOURNE(E)		AJOURNE(E)		AJOURNE(E)		AJOURNE(E)		AJOURNE(E)	
		N	C	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C	N	C
EPREUVES	COEF.														
SAUVETAGE MANNEQUIN	1														
PEDAGOGIE PRATIQUE	3														
PEDAGOGIE ORGANISATIONNELLE	2														
REGLEMENTATION	2														
Moyenne des 2 notes de pédagogie ($\geq 10/20$)															
TOTAL	Minimum 80 points														
JURY															
NOMS:															
SIGNATURES:															

FEUILLE DE NOTES A IMPRIMER EN TROIS EXEMPLAIRES :
 N° 1 : Exemplaire à joindre au bordereau adressé à la FFESSM
 N° 2 : Exemplaire à conserver par le club organisateur

LE PRESIDENT DU JURY :
 nom et prénom du Président